

17 mar 2011 -15:18

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 18 mars 2011

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédits
- Beliris : reconduction du marché public pour le Marché stock topographie
- SPF Justice : marché public pour une banque de données juridiques sous la forme électronique
- Composition du comité de direction du Bureau d'intervention et de restitution belge - Deuxième lecture
- Défense : engagement opérationnel au Bénin et marché public pour l'achat de parachutes
- Cotisation des sociétés pour le statut social des indépendants
- Financement alternatif de la sécurité sociale et gestion globale
- Modification de la nomenclature en matière de prestations dentaires
- Intervention de l'employeur dans les abonnements de train entre le domicile et le lieu de travail
- Amendements à la convention portant création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, en vue de moderniser son mandat
- Annulation de la dette belge de la République démocratique du Congo
- Neuvième reconstitution des ressources de la Banque interaméricaine de développement
- Faillite de la Sabena : désistement
- Dissolution de l'Union de l'Europe occidentale

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).